



Lettre d'information N°128 – Octobre 2024

1 / 5

Une montagne escarpée reste à gravir avant la COP29

La Conférence de Bonn sur le changement climatique qui s'est achevée le 13 juin dernier, après deux semaines de travail intensif sur une série de questions, a imposé que des progrès sont nécessaires sur la voie de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP 29) prévue du 11 au 22 novembre 2024 à Bakou, en Azerbaïdjan.

« *Nous avons fait de modestes pas en avant ici à Bonn* », a déclaré le Secrétaire exécutif des Nations Unies pour le changement climatique, Simon STIELL, dans son discours de clôture (*lire en note 1*). « [Mais] *trop d'éléments sont encore sur la table [...]. Nous avons laissé [devant nous] une montagne très raide à gravir pour atteindre des résultats ambitieux à Bakou.* »

Toutefois, les voies de progrès enregistrées à Bonn comprennent :

- Les parties ont simplifié le contenu du nouvel objectif collectif quantifié sur le financement climatique. Des options claires et le cadre de fond d'un projet de décision doivent être finalisés avant la COP29.
- Les Parties ont pris des mesures en vue d'établir des indicateurs d'adaptation tournés vers l'avenir, efficaces et scientifiquement fondés.
- Des progrès ont été accomplis vers un marché international du carbone qui doit mieux fonctionner ... mais il reste encore beaucoup de travail à faire en ces sens.
- Les parties ont travaillé ensemble pour la transparence et se sont appuyées mutuellement dans la planification de plans d'action climatique plus solides.

Un nouvel objectif collectif quantifié sur la finance climatique

Les réunions de juin dernier ont accueilli un dialogue d'experts techniques pour permettre un examen approfondi des éléments du nouvel objectif collectif quantifié sur la finance climatique, y compris la façon de répéter qu'il est ambitieux, structuré de manière optimale, présenté de manière transparente, et sensé améliorer la qualité du financement climatique pour les pays en développement.

Les Parties ont passé plusieurs jours à élaborer un cadre de fond pour un projet de texte de négociation en vue de son examen lors de la COP 29.

Simon STIELL a également noté la nécessité de progrès supplémentaires sur les questions de financement climatique en dehors du processus de la UNFCCC (*lire en note 2*), y compris par le G7. « *Les économies avancées disposent de multiples leviers, y compris en tant qu'actionnaires de banques de développement.* »

Progrès en matière de renforcement de la résilience et de l'adaptation

Lors de la dernière COP 28 qui s'est tenue aux Émirats Arabes Unis en décembre 2023, les Parties ont convenu de mesures pour l'objectif mondial sur l'adaptation, lequel a créé des cibles thématiques mettant en évidence les priorités mondiales tournées vers l'avenir.

Lors des réunions des Nations Unies sur le climat en juin dernier, les Parties ont fait des progrès sur ce qui est nécessaire ensuite, y compris la façon dont ces indicateurs seront décidés, ainsi que le travail technique à venir.

Dans le cadre du bilan mondial sur le changement climatique, l'ONU a exhorté les Parties à élaborer des plans nationaux d'adaptation (PAN – *lire en note 3*) d'ici la fin de 2025 et à progresser dans leur mise en œuvre d'ici



2030. Seuls 58 pays en développement ont soumis un PAN. Le secrétariat de l'ONU a demandé à un plus grand nombre de pays d'avoir un plan d'ici 2025 et de faire des progrès dans leur mise en œuvre d'ici 2030.

Progrès réalisés sur les marchés internationaux du carbone en vertu de l'article 6

Les délégués des Parties ont fait des progrès importants sur les aspects techniques clés de l'Article 6 de l'Accord de Paris (*lire en note 4*), y compris l'autorisation des crédits carbone, le champ d'activité, le registre du marché international du carbone et plus encore.

À l'approche de la COP 29, les travaux supplémentaires sur l'article 6.4 devront progresser. L'Organe des Nations Unies chargé d'opérationnaliser un nouveau marché mondial du carbone dans le cadre de l'Accord de Paris se réunira deux fois à Bakou pour finaliser les recommandations sur les méthodologies et les réductions d'émissions. Les commentaires recueillis auprès des Parties et des intervenants lors d'une activité de mobilisation au cours des réunions de juin dernier seront intégrés à ces recommandations. L'Organe de surveillance a également pour objectif de finaliser un outil de développement durable à l'approche de la COP 29, afin d'établir des sauvegardes environnementales et sociales. L'achèvement des éléments restants de l'Article 6 à Bakou débloquera des fonds supplémentaires pour les plans climatiques nationaux et l'adaptation.

Améliorer la transparence

La présidence de la COP a demandé aux Parties de soumettre leurs rapports biennaux sur la transparence avant la COP 29 à Bakou. Ces rapports aideront les Parties à construire une base de données plus solide pour l'ambition climatique commune. L'organisme « ONU Changement climatique » a déjà formé plus de 1.100 experts de 150 pays, renforçant ainsi les capacités de milliers de praticiens, y compris au sein d'autres organisations intergouvernementales. Des sessions de formation sur les nouveaux outils de reporting auront lieu dans les régions Afrique, Amérique latine et Caraïbes avant la COP 29, ainsi que durant ladite COP.

Accroître l'ambition dans les contributions déterminées à l'échelle nationale

Les Parties sont tenues de présenter leur prochaine série de contributions déterminées à l'échelle nationale (CDN) au début de l'année prochaine, alignées sur la limite de 1,5 °C, et couvrant tous les secteurs et tous les gaz à effet de serre (GES).

Autres questions et événements abordés durant les réunions de juin 2024

Les Parties ont réalisé une percée dans le cadre des travaux conjoints de Charm el-Cheikh sur la mise en œuvre de l'action climatique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, en s'accordant sur une feuille de route pour les travaux à venir jusqu'à la COP 31 – dont la date n'est pas encore fixée.

A l'aide d'ateliers sur ces sujets convenus, un rapport de synthèse annuel sur l'agriculture et la sécurité alimentaire sera publié par le secrétariat, et une plateforme en ligne sera initiée pour le partage d'informations sur les projets, les initiatives et les politiques d'action climatique pour aborder globalement les questions liées à l'agriculture et à la sécurité alimentaire.

Le dialogue sur les océans et les changements climatiques s'est déroulé sur deux jours lors des réunions de juin, avec un accent sur deux sujet-clés : la conservation de la biodiversité marine associée à la résilience des côtes et les technologies énergétiques océaniques.

Le Hub Action for Climate Empowerment (ACE) a organisé un événement pour rassembler les jeunes pour le renforcement des compétences et le partage des connaissances. Cette année, l'accent a été mis sur l'action



locale. Cinquante jeunes – 25 venant du monde entier et 25 d’Allemagne – se sont réunis pour développer les compétences dont ils ont besoin pour mener des initiatives climatiques dans leurs communautés.



Les champions du climat de haut niveau, Nigar ARPADARAI (Azerbaïdjan) et Razan AI MOUBARAK (Émirats Arabes Unis), ont organisé une série d’événements qui ont exploré comment les entreprises, les villes, les régions, les peuples autochtones et la société civile travaillent aux côtés des gouvernements pour mettre en place des mesures ambitieuses en vue de la COP 29.

Lors des réunions de juin, le troisième dialogue sur les pertes et dommages a examiné les modalités de coordination pour le Fonds dédié aux indemnités, évalué les progrès accomplis et élaboré de nouvelles recommandations.

Le troisième événement basé sur le dialogue mondial et l’investissement, organisé dans le cadre du Programme de travail sur l’atténuation, était axé sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) des villes et des bâtiments urbains.

Cette rentrée s’annonce dense avec plusieurs événements dont la traditionnelle Assemblée générale des Nations Unies fin septembre, laquelle sera marquée par un Sommet de l’avenir et le Traité mondial sur le plastique.

- **Sommet de l’avenir de l’ONU, qui s’est tenu les 22 et 23 septembre à New York :**

L’événement, qui s’est tenu pendant l’Assemblée générale des Nations-Unies à New York, a réuni des chefs d’Etat et de gouvernements afin d’adopter un Pacte pour l’avenir. Le premier projet de texte de résolution a listé une soixantaine de propositions qui doivent viser un développement soutenable, la paix et la sécurité dans le monde, un avenir souhaitable pour les générations futures et la transformation de la gouvernance mondiale. Mais, dans une version révisée publiée en juillet dernier, l’abandon progressif des énergies fossiles, pourtant adopté à la COP 28 de Dubaï et mentionné dans la version initiale, avait disparu.

De quoi susciter l’indignation de 70 chefs d’État et lauréats du prix Nobel. *“S’il n’évoque pas la menace que représentent les combustibles fossiles, le Sommet pour l’avenir portera mal son nom et risquera de compromettre une occasion unique de restaurer la confiance en la puissance de la coopération internationale”*, ont-ils dénoncé dans une lettre ouverte publiée le 13 août dernier. Finalement, une troisième version révisée et publiée le 27 août (*lire en note 5*) a réintégré le besoin de sortir progressivement des énergies fossiles. En revanche, l’élimination des subventions fossiles, présente dans le texte initial, n’a pas été rajoutée.

S’exprimant lors de la séance de clôture du Sommet qui a suivi l’adoption du Pacte historique pour l’avenir, Philémon YANG, Président de la 79-ème session de l’Assemblée générale, a exprimé l’espoir que les idées échangées inspireraient de nouvelles initiatives aux niveaux national, régional et mondial.



« Alors que nous clôturons le Sommet de l'avenir, j'exhorte tous les États membres à continuer de faire pression pour une action décisive et pour créer des progrès significatifs », a-t-il déclaré. Il a rappelé aux délégués de ne pas perdre de vue les défis mondiaux actuels tels que la pauvreté, la faim et les souffrances de ceux qui sont pris dans les conflits, la violence et les privations.

« Nous ne devons jamais perdre de vue les générations futures à qui nous devons nos meilleurs efforts pour créer un monde qui élève et autonomise toute l'humanité, en ne laissant personne de côté », a-t-il ajouté.

- **COP 16 Biodiversité à Cali, en Colombie : du 21 octobre au 1er novembre**

C'est la première COP depuis l'adoption en 2022 de l'Accord de Kunming-Montréal fixant le cadre de l'action internationale face à la crise de la biodiversité. L'heure sera donc au bilan. Au 21 août, environ un tiers des Parties avaient soumis des objectifs nationaux et 16 Parties des Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB). Une analyse préliminaire a révélé que 70% de ces soumissions englobent des objectifs nationaux alignés sur les 23 objectifs du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, la plupart couvrant au moins 20 des 23 objectifs mondiaux. Au-delà du bilan de l'engagement, la question des financements sera également au cœur des discussions. Les pays en développement conditionnent leurs actions à ces ressources. A la COP 15, les pays riches s'étaient engagés à fournir 20 milliards de dollars par an d'ici 2025, puis 30 milliards d'ici 2030, aux pays en développement. Ces cibles budgétaires ont été reprises par le G7 Environnement à Turin fin avril de cette année.

- **Traité mondial sur le plastique, Busan, en République de Corée : du 25 novembre au 1er décembre**

Ce sera le cinquième et théoriquement dernier Comité intergouvernemental de négociation pour un Traité mondial pour lutter contre les pollutions plastiques, initié en mars 2022. Les différents blocs s'opposent toujours sur l'instauration d'un objectif de réduction de la production plastique primaire. Un groupe de 28 pays, parmi lesquels la France, l'Australie, le Nigeria ou encore les Philippines, rassemblés sous la bannière "Bridge to Busan" appellent à s'y attaquer. Le G7 s'est également engagé à réduire la production mondiale de polymères primaires afin de mettre fin à la pollution plastique en 2040. Après le cycle de négociations de Busan, les Etats devront adopter officiellement le traité lors d'une conférence diplomatique en 2025.

Pour éclairer les signataires, la Fondation Tara Océan a publié un rapport très documenté sur ce sujet (*lire en note 6*).

- **COP 16 Désertification à Riyad en Arabie Saoudite : du 2 au 13 décembre**

Moins connue que ses grandes sœurs sur le climat et la biodiversité, la COP Désertification, qui se tient dans la région la plus pauvre en eau et la plus gravement touchée par la désertification et la dégradation des terres, doit permettre d'accélérer les actions de restauration des terres et de résilience à la sécheresse. Aujourd'hui, jusqu'à 40% des terres de la planète sont dégradées, ce qui affecte la moitié de l'humanité et a des conséquences désastreuses sur le climat, la biodiversité et les moyens de subsistance. Si les tendances actuelles se poursuivent, il faudra restaurer 1,5 milliard d'hectares de terres d'ici à 2030 pour parvenir à un monde neutre en matière de dégradation des terres.

Alors que les pays avaient refusé, lors de la COP 15, de mettre en place un protocole contraignant sur la sécheresse, sur le modèle du Protocole de Kyoto, un groupe de travail intergouvernemental devra rendre ses conclusions sur les instruments politiques mondiaux et les cadres politiques régionaux, qui peuvent soutenir le passage "d'une gestion réactive à une gestion proactive de la sécheresse".



Conclusion

Présentée comme une COP “financière”, la COP 29 prévue à Bakou, en Azerbaïdjan, du 11 au 22 novembre prochains devra définir un nouvel objectif de financement climatique. Celui-ci viendra remplacer à partir de 2025 la promesse de 100 milliards de dollars fournis chaque année par les pays développés aux pays en développement pour les aider à faire face au changement climatique. Un objectif qui a été atteint avec deux ans de retard, crispant les relations Nord-Sud.

Les dernières négociations se sont focalisées, non pas sur un montant, mais sur la liste des pays qui doivent payer, les pays riches souhaitant élargir la base des contributeurs à la Chine et aux Etats du Golfe. De quoi envenimer encore plus les discussions.

En attendant, la mise à jour des contributions nationales climatiques attendue pour Février 2025 est aussi au point mort. Tout cela n’augure rien de bon, surtout si la situation au Moyen Orient entre Israël et ses voisins se dégrade, la guerre entre la Russie et l’Ukraine perdure, ses deux situations démontrant en cela l’incapacité flagrante des Nations Unies à préserver la paix mondiale et qu’en plus Donald TRUMP, climato-sceptique confirmé, dirigeant schizophrène et piètre diplomate, revient à la Maison Blanche.

Si cette note d'information succincte éveille des attentes ou des questions au sein de votre entreprise ou de votre organisation, DCR Consultants se tient à votre disposition pour accompagner votre réflexion vers ce que le marché attend et ce qui pourrait vous être profitable.



Cordiales salutations.

Denis CHAMBRIER

Consultant Senior

denischambrier@dcr-consultants.com

Mobile : 06.7777.1883

Note 1 : [Discours de cloture de S.STIELL](#)

Note 2 : [UNFCCC](#)

Note 3 : [PAN](#)

Note 4 : [Article 6](#)

Note 5 : [Pacte pour le futur - révisé](#)

Note 6 : [Fondation Tara Océan rapport sur le plastique](#)

© DCR Consultants – Octobre 2024